

**ADMINISTRATION COMMUNALE
D'AUBANGE
SERVICE MOBILITE**



ARRÊTÉ DE POLICE

Le Bourgmestre,

Attendu que la Sprl SAINTMARD Benoit, Entreprise de façades, rue du Château 14 à 6767 HARNONCOURT, va procéder à des travaux de réfection de façades, rue Albert Claude Prix Nobel 36 à 6791 ATHUS;

Attendu que pour réaliser ces travaux, un échafaudage sera positionné devant le n° 36 de la rue Albert Claude Prix Nobel à 6791 ATHUS ;

Attendu que, pour le bon déroulement des travaux, il y a lieu de sécuriser le passage des piétons et des ouvriers présents sur le chantier ;

Attendu que ces travaux nécessitent le placement de signalisations adéquates telles que les panneaux (A7c, A31, C35, C43, C46, D1c ou d, F47), des balises et de l'éclairage si nécessaire ; que ces travaux sont de catégorie 3;

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour éviter les accidents et garantir la sécurité de la circulation routière ;

Vu les articles 133§2 et 135§2 de la Nouvelle Loi Communale ;

AUTORISE :

- Le placement d'un échafaudage devant le n° 36 de la rue A.C. Prix Nobel à 6791 ATHUS **durant le chantier.**

ARRÊTE :

Article 1. :

En raison des travaux précités, le stationnement des véhicules à moteur sera interdit devant le n° 36 de la rue Albert Claude Prix Nobel à ATHUS, du **27/05/2017 au 10/06/2017 inclus.**

Article 2. :

La signalisation routière adéquate sera placée par les soins de l'entreprise de façades SAINTMARD. Elle sera maintenue parfaitement visible pendant toute la durée des travaux.

Article 3. :

Le présent arrêté sortira ses effets le 27/05/2017. Il sera maintenu visible pendant la durée des travaux.

Article 4. :

Dans le cas où les présentes dispositions ne sont pas respectées, l'autorisation est considérée comme nulle et le demandeur est passible d'une amende administrative sur base de l'article 2.1.1. du règlement général de police.

AUBANGE, le 18/05/2017
Le Directeur Général,
ANTONACCI T.



Le Bourgmestre,
BIORDI V.